



## Toulon : soutien au journaliste d'investigation Simon Fontvieille

Vendredi 16 mai, Hubert Falco, ancien ministre et ancien maire LR de Toulon de 2001 à 2023, sera jugé pour « injure publique » par le tribunal correctionnel de Toulon. Le 28 août 2023 il a en effet traité notre confrère, le journaliste d'investigation Simon Fontvieille, de « chien galeux » et de « connard », avant de menacer de l'« emplâtrer ». Des insultes et menaces prononcées devant de nombreux élus, officiels et fonctionnaires d'État. Simon Fontvieille avait simplement pris en photo Hubert Falco à l'occasion d'une cérémonie publique, à laquelle notre confrère s'était rendu pour documenter l'évolution de la vie politique du Var.

Simon Fontvieille décrypte la vie publique varoise depuis 2016. D'abord comme rédacteur au sein du quotidien régional *Var-Matin*, puis comme journaliste pigiste pour *Le Monde diplomatique* ou encore Mediapart. Plusieurs de ses enquêtes ont mis à nu ce qui est localement appelé le « système Falco ». L'ancien maire a été condamné en appel pour recel de détournement de fonds publics, dans l'affaire dite du « frigo de Falco », à dix-huit mois de prison avec sursis et à cinq ans d'inéligibilité ([lire ici](#)).

Si les révélations du journaliste n'ont jamais fait l'objet de poursuites, les insultes d'août 2023 ne sont que le dernier développement d'une série de menaces et d'insultes que subit notre confrère de la part d'Hubert Falco et de ses proches depuis des années.

Pour n'en citer que quelques-unes, en février 2020, dans un courrier adressé à la rédaction en chef du *Monde diplomatique*, l'avocat de l'ancien maire adresse des menaces à peine voilées : « Lorsque l'on emprunte un chemin aussi scabreux, on fait forcément de mauvaises rencontres. » En avril 2023, Hubert Falco condamné par le tribunal correctionnel pour recel de détournement de fonds publics lance à notre confrère, qui lui demande s'il compte faire appel du jugement : « Dégage ordure ! »

Le SNJ-CGT et la CFDT-Journalistes apportent leur soutien à Simon Fontvieille, ainsi qu'à tous les journalistes qui ont le courage de porter plainte pour de tels faits. Au-delà de ce journaliste, c'est le rôle central du journalisme comme contre-pouvoir indispensable au bon fonctionnement de nos institutions qui est en question.

La liberté de la presse et l'indépendance des journalistes, principes fondamentaux de notre démocratie, doivent être respectées, y compris par les personnes qui font l'objet de leurs enquêtes.

Le SNJ-CGT et la CFDT-Journalistes vous invitent à venir exprimer votre soutien à Simon Fontvieille, vendredi 16 mai, dès 8h30, devant le tribunal correctionnel de Toulon.

**Paris, le 13 mai 2025.**